

RAPPORT AU CONGRÈS TRIENNAL DU SYNDICAT DE L'AGRICULTURE – 2011

GLENN MILLER – VICE-PRÉSIDENT RÉGIONAL - SUD-OUEST DE L'ONTARIO

Au cours des trois dernières années, j'ai eu le plaisir une fois de plus de représenter les membres du Sud-Ouest de l'Ontario, quel que soit leur employeur, du mieux possible. J'ai apporté mon aide à un grand nombre de membres pour régler des griefs et trouver des solutions à divers problèmes, chaque fois que l'on a fait appel à mes services.

J'espère qu'il y a eu des améliorations aux services de représentation ces trois dernières années, car je me suis démené pour améliorer les choses. J'ai travaillé avec John, Barry et Sam pour renforcer les relations avec l'ACIA, la CCG et AAC. Je tiens d'ailleurs à remercier profondément les autres VPR pour leur collaboration, le partage de leurs connaissances et leur dévouement à régler les problèmes malgré les adversités auxquelles nous sommes confrontés.

Les nombreuses et difficiles situations auxquelles nous faisons face avec la direction ne pourront être réglées sans la détermination des représentant(e)s des sections locales. Les connaissances et l'engagement de ces bénévoles m'impressionnent toujours autant après de très nombreuses années passées au sein du mouvement syndical.

Comme je l'ai fait auparavant, j'ai beaucoup participé aux discussions concernant la santé et la sécurité. J'ai notamment siégé au Comité national d'orientation de la politique en la matière pour AAC, au Comité régional d'orientation de la politique pour l'ACIA, en plus d'avoir donné des conseils à toutes les personnes qui m'en ont demandés. Je n'ai jamais prétendu être un spécialiste des questions de la santé et de la sécurité, car les choses dans ce domaine ne cessent de changer, et je n'ai jamais prétendu non plus avoir atteint tous les objectifs.

J'ai essayé d'apporter des améliorations dans la vie professionnelle de tous les membres. Certains problèmes ont pu être réglés pour un grand nombre de membres, qui auront des répercussions sur d'autres, même s'ils ne connaissent rien de cette situation. Les CSP ont certes leur place, mais plusieurs de nos problèmes ont été réglés lors de la procédure de règlement des griefs. Il nous faut continuer de faire appel à cette procédure pour trouver des solutions aux problèmes, même si cette façon d'agir reposeur sur la confrontation, mais c'est le meilleur moyen de s'assurer du respect des conventions collectives. J'invite expressément tous les membres à s'adresser à leurs représentant(e)s et à déposer des griefs en cas de problèmes.

Je n'ai jamais imposé quoi que ce soit aux membres, et je ne leur ai pas dit non plus ce qu'ils devaient faire ou comment voter. J'ai toujours donné des conseils à partir des connaissances que j'ai acquises au fil des ans, et j'ai laissé le reste entre les mains de nos membres. Telle a toujours été mon approche et elle le restera. Nos membres sont parfaitement capables de prendre les décisions qui les touchent de près, les représentant(e)s syndicaux(ales) quant à eux et elles ayant pour rôle de leur fournir l'information nécessaire.

Je désire remercier José Evangelho qui a été mon suppléant, mon confident et aussi mon ami. Il a su, quand il le fallait, occuper le poste de VPR durant mes absences, la plupart du temps à la dernière minute et pas toujours dans des circonstances agréables. Un gros merci!

Je suis fier des membres de ce syndicat et continue d'être honoré de représenter le Syndicat de l'Agriculture. J'espère pouvoir continuer de le faire pendant encore plusieurs années, et je me réjouis à l'idée de représenter les membres le plus longtemps possible.

Syndicalement et fièrement,

Glenn Miller